

L'université de Caen et le Cnam pactisent

Caenpus. L'université et le Conservatoire des arts et métiers ont signé un accord de coopération, afin de proposer des formations.

Pierre Denise, président de l'université de Caen-Normandie et Olivier Faron, administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), ont signé, vendredi, un accord de coopération autour de la formation professionnelle. « **Cet accord permet d'être plus réactifs pour répondre aux besoins du territoire normand en élaborant des formations dans des secteurs professionnels qui manquent de candidats bien formés et spécialisés** », explique le service communication de l'université.

« **L'université est très bien implantée dans son territoire avec sept campus à Caen et cinq antennes territoriales et couvre un champ de formation très large, ce qui permet de proposer ces formations au plus près des salariés et des demandeurs d'emploi.** »

Avec 5 150 stagiaires en 2019-2020, la formation professionnelle, continue et par alternance, représente pour l'université un chiffre d'affaires de 7 683 884 €.

Parallèlement, le Conservatoire national des arts et métiers, riche d'un réseau de vingt centres en Normandie, répond à trois missions : la formation supérieure des adultes, le développement et la valorisation de la recherche technologique et la diffusion de la culture scientifique et technique. La collaboration entre l'université et le Cnam se concrétise, par exemple, par un diplôme universitaire de guide conférencier.



Le métier de guide conférencier (ici à la glacière de Caen) fait l'objet d'un diplôme universitaire grâce au partenariat entre l'université et le Cnam. Archives Ouest-France